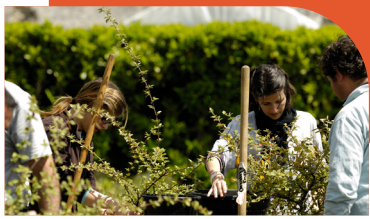
Livret d'accueil des stagiaires









cesame
centre de santé mentale • angers

Vous débutez votre stage au CESAME !

Pensez à compléter, si cela n'a pas déjà été fait, rapidement votre dossier administratif à la Direction des Ressources Humaines (DRH) auprès de :

Cécile MOREAU

02 41 80 79 64 (choix n°1)
drh.stage@ch-cesame-angers.fr

Bienvenue au CESAME !

Je suis heureuse de vous accueillir en tant que stagiaire au sein de notre établissement public de santé mentale.

Quel que soit votre domaine de formation, vous allez découvrir un environnement de travail riche, engagé et profondément humain. Votre présence participe pleinement à la dynamique de transmission, de réflexion et d'ouverture qui anime le CESAME.

Ce livret a été conçu pour vous accompagner tout au long de votre stage. Vous y trouverez des repères utiles sur le fonctionnement de l'établissement, vos droits et devoirs en tant que stagiaire, les ressources à votre disposition ainsi que les conditions concrètes de votre accueil.

Votre stage est une occasion précieuse d'apprentissage : n'hésitez pas à poser des questions, à observer, à vous impliquer, à partager vos idées. L'ensemble des professionnels qui vous entourent contribue à votre formation, mais vous avez aussi beaucoup à leur apporter.

Un questionnaire de satisfaction est disponible en dernière page de ce livret. En le complétant, vous participez directement à l'amélioration de l'accueil des stagiaires au sein de notre établissement.

Je vous souhaite un stage enrichissant, formateur… et peut-être le début d'un parcours professionnel à nos côtés.

Mme Delphine LAUNAY,
Directrice des ressources humaines
et des affaires médicales

Sommaire

4

Organisation de la psychiatrie

- Organisation de la psychiatrie en France
- Organisation de la psychiatrie dans le Maine-et-Loire

6

Le CESAME se présente

- Un peu d'histoire
- Présentation de l'établissement
- Les différents types de prise en charge en psychiatrie
 - ◆ En psychiatrie adulte :
 - À temps complet
 - À temps partiel
 - Prise en charge des urgences et de la crise
 - ◆ En pédopsychiatrie : psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
 - À temps complet
 - À temps partiel
- Le CESAME en quelques chiffres :
 - ◆ Nombre de lits
 - ◆ File active 2024
 - Répartition du personnel
 - Focus sur le personnel en pédopsychiatrie
 - Focus sur le personnel à la MAS
 - ◆ Répartition des stagiaires

18 **Règles de conduite**

- Obligations générales pour tous les stagiaires
- Obligations spécifiques aux stagiaires en services de soins

21 **Votre situation de stagiaire au CESAME**

- Données administratives
- Modalités pratiques et ressources à disposition

25 **Et si vous postuliez au CESAME ?**

- Vos avantages en tant qu'agent
- Le Contrat d'Allocation d'Études (CAE)

28 **Plan du site et annuaire des structures**

33 **Contacts utiles**

Organisation de la psychiatrie

Organisation de la psychiatrie en France

La psychiatrie publique est organisée selon le principe de **SECTORISATION**

Circulaire de **1960** pour **la psychiatrie adulte**

Circulaire de **1972** pour **la pédopsychiatrie**

Consolidation par la loi du **31 décembre 1985**

Ce système vise à garantir une prise en charge cohérente, accessible et de proximité pour les personnes souffrant de troubles psychiques.

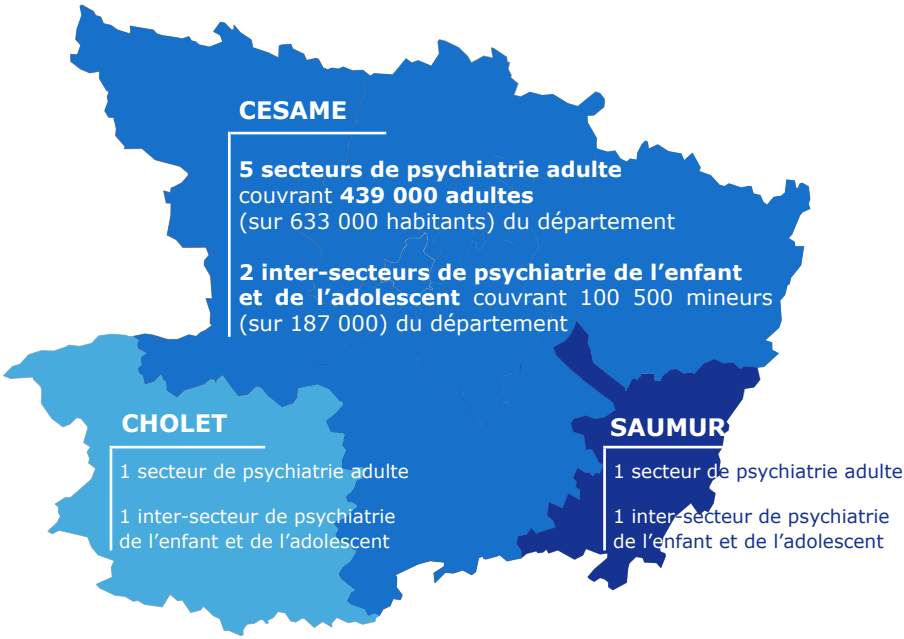
Le territoire national est découpé en secteurs géographiques adultes d'environ **70 000 habitants** chacun.

À chaque secteur correspond une équipe pluridisciplinaire de psychiatrie publique qui prend en charge l'ensemble des besoins en santé mentale de la population résidant sur ce territoire :

- **Soins**
- **Accompagnement médico-social**
- **Prévention**
- **Réinsertion**

Organisation de la psychiatrie dans le Maine-et-Loire

Le département est découpé en secteurs de psychiatrie, répartis entre trois établissements :



Seul le CESAME dispose de lits d'hospitalisation complète pour les enfants et adolescents.

Les trois établissements sont autorisés à accueillir des patients en soins sans consentement.

Le CESAME se présente

Un peu d'histoire

1701-1707

Avant d'être un asile, cette propriété accueillait le château de Sainte-Gemmes-sur-Loire, bâti sous Louis XIV à l'emplacement d'un logis seigneurial du XVI^{e} siècle appartenant à la famille LASNIER (famille ayant donné quatre maires à la ville d'Angers).

30 juin 1838

Sous le règne de Louis Philippe, la loi oblige chaque département à se doter d'un établissement public destiné à recevoir et soigner les aliénés.

1842

Le département du Maine-et-Loire achète aux héritiers Bayon, directeur de la fabrique des « indiennes et perses » d'Angers, le château et ses 23 hectares afin d'installer un asile.

17 janvier 1844

L'asile ouvre ses portes aux aliénés du département et accueille 48 hommes et 27 femmes.

Asile d'aliénés, maison de santé, hôpital psychothérapique départemental, centre hospitalier spécialisé, centre hospitalier et désormais CESAME sont les différentes appellations qui ont marqué l'évolution de l'hôpital de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Depuis 1993

Sous le sigle CESAME ou **CE**ntre de **SA**nté **ME**ntale angevin sont réunis l'hôpital mais aussi toutes les structures alternatives à l'hospitalisation disséminées dans le département et rattachées administrativement au centre hospitalier.



Présentation de l'établissement

Le CESAME, établissement public de santé mentale, dispose d'une personnalité morale de droit public propre et jouit d'une autonomie administrative et financière.

Régi par la loi du 5 juillet 2011, modifiée par la loi du 27 septembre 2013 qui protège les droits des personnes atteintes de troubles mentaux, il est placé sous l'autorité d'un Directeur Général qui assure la gestion et la conduite générale de l'établissement et est assisté de directeurs adjoints.

Directeur par intérim
Philippe PARET

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales
Delphine LAUNAY

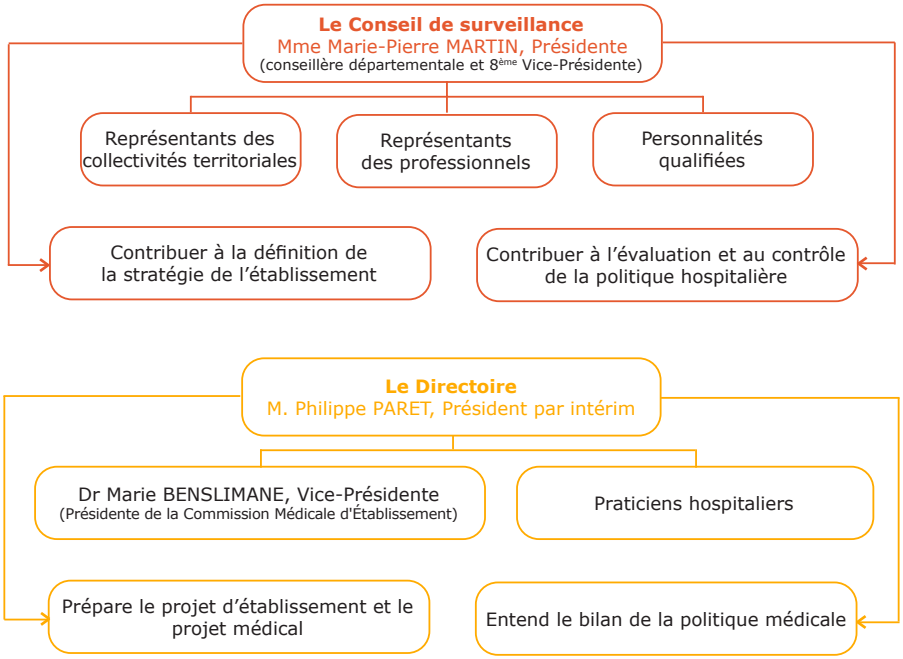
Direction des Soins
Catherine DERRIEN

Direction des Projets, des Affaires Financières et du Système d'Information
Guillaume BELLICCHI

Direction des Usagers
Mathilde ESTOUR-MASSON

Direction des Ressources Matérielles, de la transition écologique et de la filière médico-sociale
Fabrice PRIGNEAU

En plus du directeur général, le CESAME est doté de deux organes de direction :



Le CESAME compte également des organes consultatifs :

La Commission Médicale d'Établissement (CME) : composée de représentants des personnels médicaux et pharmaceutiques, la CME représente la communauté médicale.

Le Comité Social d'Établissement (CSE) : instance visant à permettre le dialogue social. Le CSE est chargé d'examiner les questions collectives concernant notamment les conditions de travail, l'organisation des services ou encore les enjeux liés à l'égalité professionnelle.

Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de conditions de travail (F3SCT) émanant du CSE : elle est compétente en matière de protection de la santé physique et mentale,

d'hygiène, de la sécurité des agents dans leur travail, de l'organisation et de l'amélioration des conditions de travail, des enjeux liés à la déconnexion, ainsi que de la régulation des outils numériques.

La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) : elle est consultée sur l'organisation générale des soins et notamment concernant le projet de soins infirmiers et l'accompagnement des usagers.

La Commission des Usagers (CDU) : elle veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

Le CESAME est composé de deux pôles en psychiatrie adulte et d'un pôle en pédopsychiatrie :

Pôle Maine

Secteur Maine A

- Unité d'Hospitalisation Complète 1 (UHC)
- Unité d'Hospitalisation Complète 2 (UHC)
- CMP/CATTP Quémard-Blandin
- CMP/CATTP/HDJ Segré
- CMP/CATTP/HDJ Saint-Georges-sur-Loire
- Permanence infirmière Centre Social de Candé
- Permanence infirmière Centre Hospitalier de Chalonnes
- Centre Jean-Baptiste PUSSIN
- Centre d'Expertise Psychiatrique
- USMP (Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire)
- Équipe de Coordination en Santé Mentale auprès de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Vallées de l'Anjou Bleu

Secteur Maine B

- Unité d'Hospitalisation Complète 3 (UHC)
- CMP/CATTP/HDJ/VAD Avrillé
- CMP/CATTP/HDJ Daviers
- Méditation Pleine Conscience
- UPI (Unité de Psychiatrie Interventionnelle)
- HDJ Arantèle

URP Maine (Unité de Réhabilitation Psychosociale)

Centre d'Activités Thérapeutiques

Département Polyhandicap
- MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)
- FAPA (Fédération Accueil Polyhandicapés Adultes)
- EMAA (Équipe Mobile Autisme Adultes)

Département Accueil et Orientation
- UPAO (Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation) - Coordination de parcours
- EMPP (Équipe Mobile Psychiatrie Précarité) - DIASM (Dispositif d'Appui en Santé Mentale)
- SIPAD (Soins Intensifs Psychiatriques à Domicile)
- EPIC (Équipe Psychiatrique d'Intervention de Crise)

Pôle Loire

Secteur Loire 1
- Unité d'Hospitalisation Complète (UHC)
- CMP/CATTP/HDJ/VAD Buttes de Pigeon - Lardin de Musset
- CMP/CATTP/HDJ Baugé

Secteur Loire 2
- Unité d'Hospitalisation Complète (UHC)
- CMP/HDJ/VAD Roi René
- CATTP Saint Léonard

Secteur Loire 3
- Unité d'Hospitalisation Complète (UHC)
- CMP/CATTP Doué-en-Anjou
- CMP/CATTP Orgemont

Département de Médecine Polyvalente
- ERAd (Équipe Ressource en Addictologie)
- ECORES (Équipe de Coordination et de Réseau Somatique)
- UPMS (Unité Préparatoire au Médico-Social)

Département de Réahabilitation psychosociale
- Centre de Proximité en Réhabilitation Psychosociale/ORION
- AIRA (Atelier Intersectoriel de Réhabilitation psychosociale par le trAvail)
- DIPPE (dispositif de Détection et d'Intervention Précoces dans les troubles Psychotiques Emergents)
- ETP (Éducation Thérapeutique du Patient
- Dispositif Logement/Orientation (Rocheloire)

URP Loire (Unité de Réhabilitation Psychosociale)

Centre d'Activités Thérapeutiques

UPP (Unité de soins Psychiatriques Prolongés)

EMGP (Équipe Mobile de Géronto-Psychiatrie)

Service Pharmacie - Équipe Opérationnel d'Hygiène (EOH)

Pôle Roger Misès

Secteur Ouest

- Unité d'Hospitalisation Complète Solotareff (UHC)
- CMP/CATTP Tosquelles
- CMP/CATTP Saint-Georges-sur-Loire
- CMP/CATTP Segré

Secteur Est

- Unité d'Hospitalisation Complète Flavigny (UHC)
- CMP/CATTP/HDJ Chagall
- CMP/CATTP/HDJ Picasso
- CMP/CATTP Trélazé



Les différents types de prise en charge en psychiatrie

EN PSYCHIATRIE ADULTE

À temps complet

Hospitalisation complète : l'unité d'hospitalisation complète est une unité d'évaluation et de prise en charge thérapeutique de patients dont l'état clinique justifie des soins continus et une surveillance permanente. La prise en charge comprend au moins une journée et une nuit.

Appartements thérapeutiques : dispositif tiers de soins avec hébergement permettant la prise en charge de patients ayant besoin de soutien à l'autonomie, en vue de la consolidation de leur état de santé. La présence continue d'une équipe est assurée auprès du patient et permet un accompagnement vers l'autonomie dans un cadre de vie semi-autonome.

Accueil familial thérapeutique : permet de loger des patients dans des familles d'accueil, recrutées par le CESAME, tout en poursuivant leur suivi.

À temps partiel

Les soins ambulatoires correspondent aux prises en charge effectuées en Centre Médico-Psychologique, en centre thérapeutique de groupe, à domicile ou dans le cadre de consultations externes :

Centre Médico-Psychologique (CMP) : dispositif de soins spécialisés de proximité, pivot de l'organisation des soins de secteur, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour tout patient nécessitant une prise en charge par une équipe pluriprofessionnelle assurant l'accueil, l'orientation, le diagnostic, le repérage, les soins et la prévention. La prise en charge se fait par la réalisation d'entretiens, de bilans et d'accompagnements du patient avec, en cas de besoin, des interventions à domicile. Le CESAME dispose de 10 antennes adultes déployées au sein de son territoire afin de faciliter l'accès aux soins de tous.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) : dispositif de prise en charge en groupe de patients par le biais d'activités de soins. Les soins visent une amélioration de la symptomatologie des patients, de leur autonomie et de leur qualité de vie. L'orientation des patients vers le CATTP se fait principalement par le centre médico-psychologique ;

Hôpital De Jour (HDJ) : dispositif de prise en charge thérapeutique intensive de patients pour lesquels des soins ambulatoires s'avèrent insuffisants en raison de leur état clinique. Cette prise en charge pluriprofessionnelle peut constituer une alternative à l'hospitalisation complète. Elle se fait sur plusieurs heures, une demi-journée ou une journée.

Les soins à domicile : correspondent à une prise en charge thérapeutique pluriprofessionnelle de patients pour lesquels une intervention à domicile est adaptée à l'état clinique du patient et peut constituer une alternative à l'hospitalisation à temps plein.

Le CESAME dispose également d'une antenne dans la maison d'arrêt d'Angers : **l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)** qui a pour mission de garantir l'accès aux soins psychiatriques des personnes détenues, dans le respect des principes d'équité, de continuité et de qualité des soins, identiques à ceux dont bénéficie la population générale.

Prise en charge des urgences et de la crise

Les situations d'urgence psychiatrique sont prises en charge au service des urgences du CHU d'Angers.

En complément, l'Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation (UPAO) assure une prise en charge rapide, non programmée ou semi-programmée, des usagers âgés de 16 à 75 ans en situation de crise psychiatrique, sans complication somatique associée (notamment consommation d'alcool, de substances ou état confusionnel).

Elle propose un accueil ambulatoire programmé sous 72 heures via la cellule de coordination des parcours, ainsi qu'une évaluation

psychiatrique. L'UPAO dispose également d'un dispositif d'hospitalisation complète de courte durée, destiné aux primo-accédants en situation de crise aiguë nécessitant une stabilisation immédiate avant orientation vers une structure ou un mode de prise en charge adapté.

L'unité, ouverte 24h/24 et 7j/7, garantit une réponse continue aux besoins d'évaluation et d'orientation psychiatrique.

Par ailleurs, le CESAME dispose d'une Équipe Psychiatrique d'Intervention de Crise (EPIC), équipe mobile intersectorielle, mobilisable à l'initiative d'un professionnel de santé confronté à une situation de crise.

Son objectif est de soutenir la continuité des soins et de prévenir les ruptures de parcours. L'EPIC intervient en lien étroit avec le professionnel demandeur, en coordination avec l'ensemble des secteurs et services intra et extrahospitaliers du CESAME.

EN PÉDOPSYCHIATRIE : PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

À temps complet

L'hospitalisation complète est assurée sur le site du **centre Roger Mises à Angers.**

À temps partiel

Centre Médico-Psychologique (CMP) : le CESAME dispose de six antennes pour enfants réparties sur le territoire afin de faciliter l'accès aux soins de proximité.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Hôpital De jour (HDJ)

La prise en charge est également adaptée à l'âge des mineurs grâce à des équipes dédiées :

L'Unité de Soins pour et autour du BéBé (USBB) : spécialisée en psychiatrie périnatale, elle propose un accompagnement psychique aux bébés, de la grossesse jusqu'à leurs 24 mois. L'USBB prend en charge les troubles psychiques du nourrisson, ceux des parents, ainsi que les difficultés dans la relation précoce, période cruciale pour le développement affectif et la santé mentale de l'enfant et de sa famille.

Le Département de Soins pour Adolescents (DSA) : propose des prises en charge ambulatoires (CMP, CATTP, HDJ) pour les jeunes de 14 à 18 ans résidant sur le territoire. Son action vise à déstigmatiser les troubles psychiques à l'adolescence en proposant des prises en charge variées, adaptées à la singularité de chaque situation.



Plus de détails sur l'offre de soins

Le CESAME en quelques chiffres

L'activité hospitalière

FILE ACTIVE

patients suivis (1)

16 029



patients adultes
13 183

patients enfants et adolescents
3 083

patients suivis provenant des secteurs de Saumur et de Cholet (2)
73

(1) File active globale comprenant l'ambulatoire et l'hospitalisation
(2) Conformément au soutien apporté aux Centres Hospitaliers de Saumur et de Cholet

ACTIVITÉ AMBULATOIRE

patients suivis en ambulatoire

99.4 %

patients suivis exclusivement en ambulatoire
13 867

journées en Hopital De Jour (HDJ) adultes
9 544

journées en Hopital De Jour (HDJ) enfants et adolescents
1 243

CAPACITÉ D'HOSPITALISATION

- lits adultes **257**
- lits enfants **18**
- lits à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) **44**

1 251 journées d'Accueil Familial Thérapeutiques (AFT)

chiffres datant de l'année 2025

Focus sur le personnel ETP en pédopsychiatrie et à la MAS

Pédopsychiatrie

175.58 ETP

- **10.51 ETP** personnels administratifs
- **136.72 ETP** personnels des services de soins
- **27.36 ETP** personnels éducatifs et sociaux

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

57.31 ETP

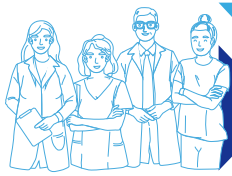
- **0.90 ETP** personnel administratif et de direction
- **52.90 ETP** personnels des services de soins
- **2.51 ETP** personnels éducatifs et sociaux

chiffres datant de l'année 2025

Les professionnels

EFFECTIFS

masse salariale
89 M€

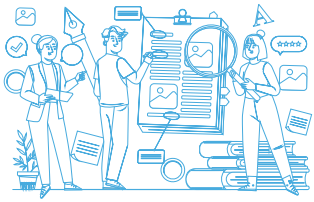


effectif physique moyen
1 449

- personnels non médicaux
 1 350
- personnels médicaux
 99

FORMATION

budget de formation du personnel
904 800 €



professionnels formés
737

chiffres datant de l'année 2025

Répartition des stagiaires



850 candidatures reçues

420 candidatures acceptées

Dont
- **70** aides-soignants
- **10** ambulanciers
- **20** assistants de service social
- **160** infirmiers
- **5** médecins
- **55** psychologues
- **100** autres

chiffres arrondis

Les règles de conduite

Le Règlement Intérieur du CESAME, accessible sur l'intranet ou via le QR code, fixe les règles encadrant le fonctionnement de l'établissement et garantissant le respect des droits et devoirs de chacun. En tant que stagiaire, vous êtes tenu de vous y conformer strictement.

Retrouvez le Règlement Intérieur

Votre posture professionnelle au CESAME doit être équivalente à celle attendue dans tout autre lieu de stage, tout en intégrant certains principes spécifiques à l'exercice en psychiatrie. Voici les règles fondamentales à observer :

Obligations générales pour tous les stagiaires

Respect des droits des usagers

- garantir les droits des patients et résidents, en accord avec les principes déontologiques, éthiques et institutionnels du CESAME.

Secret professionnel et confidentialité

- toute information, observation ou fait relatif à un patient, à un résident, à un professionnel ou au fonctionnement de l'établissement sont strictement confidentiels ;
- les informations médicales ou personnelles sont protégées par le secret professionnel : leur divulgation peut entraîner des sanctions disciplinaires et pénales ;
- cette obligation s'applique également en dehors du lieu de stage et sur tout support (oral, écrit, numérique, etc.).

Discrétion professionnelle et devoir de réserve

- vous devez faire preuve de neutralité dans l'expression de vos opinions politiques, religieuses ou personnelles ;
- il est interdit d'émettre un jugement sur le fonctionnement de l'établissement en présence des patients, des familles ou à l'extérieur du CESAME.

Tenue et présentation
- une tenue correcte et soignée est exigée (hygiène corporelle et vestimentaire) ;
- l'image que vous renvoyez contribue au respect et à la confiance dans la relation de soin ou de travail.

Ponctualité
- le respect des horaires convenus est obligatoire, par souci d'organisation et de respect de vos tuteurs et des équipes.

Respect des consignes de sécurité
- renseignez-vous dès votre arrivée sur les règles propres à votre service (accès sécurisés, alarmes, procédures, etc).

Responsabilité professionnelle
- vous êtes responsable des tâches confiées pendant votre stage ;
- vous devez suivre les instructions de votre tuteur ou référent, sauf si celles-ci sont manifestement contraires à l'ordre public ou à l'éthique professionnelle.

Implication et motivation
- faites preuve d'intérêt pour les missions confiées, d'initiative dans votre apprentissage, et soyez force de proposition.

Interdictions spécifiques
Il vous est interdit de :
- recevoir à titre personnel des pourboires, dons ou dépôts de valeurs de la part des patients ou de leurs proches ;
- vous absenter ou quitter votre poste sans l'autorisation de votre référent ou responsable ;
- sortir de l'établissement des produits, denrées ou matériels appartenant au CESAME, quelle que soit leur nature ;
- extraire ou diffuser des documents internes du CESAME, sauf s'il s'agit de documentation publique ou accord express de votre responsable ;
- fumer dans l'enceinte de l'établissement en dehors des lieux spécifiquement autorisés.

Obligations spécifiques aux stagiaires en service de soins

Si vous effectuez votre stage dans un service de soins des exigences supplémentaires s'appliquent :

Respect strict des règles d'hygiène

- application stricte des précautions standard ;
- entretien rigoureux du matériel et respect des protocoles de soins.

Tenue professionnelle adaptée aux soins

- cheveux attachés, ongles courts, propres et sans vernis ;
- absence de bijoux visibles ;
- port de chaussures fermées, lavables, adaptées au travail en soins.

Posture relationnelle adaptée en psychiatrie

- regard positif inconditionnel : adopter une attitude bienveillante, non jugeante, dans toutes vos interactions ;
- écoute active : être disponible à la parole des usagers, sans interprétation hâtive, avec empathie et attention ;
- empathie maîtrisée : comprendre les émotions des patients/résidents tout en gardant une distance professionnelle ;
- authenticité : être sincère dans la relation, tout en respectant les règles de fonction et les limites de votre rôle.



Votre situation de stagiaire au CESAME

Données administratives



Coordonnées

N'oubliez pas d'informer la Direction des Ressources Humaines (DRH) de tout changement d'adresse et numéro de téléphone, pour la mise à jour de votre dossier.



Gratification

La gratification est une obligation légale à compter de la 309ème heure de stage (soit 44 jours de stage).



Congés et absences

En tant que stagiaire, il n'est pas prévu que vous disposiez de jours de congé, sauf si des périodes sont balisées par l'institut de formation, l'école ou l'université et indiquées dans la convention de stage.
En cas d'absence, veuillez prévenir votre tuteur de stage et votre lieu de formation (institut, école ou université). En cas de stage gratifié, envoyer l'arrêt de travail au service stage de la DRH.

Modalités pratiques et ressources à disposition

Informations pratiques



Repas

Un restaurant du personnel est à votre disposition. Vous pouvez acheter des tickets (environ 3,50€) au service achat et équipement à la Direction des Ressources Matérielles (DRM), située au sein de l'administration, tous les lundis ou jeudis de 8h à 11h45 (paiement par chèque ou espèce).



Tenue de travail

La tenue est un élément du respect dû aux patients et à vos collègues. Une tenue correcte, tant dans l'habillement que dans le langage, est exigée de l'ensemble des personnes travaillant à l'hôpital. Si vous êtes concerné par le port d'une tenue professionnelle, dès votre premier jour de fonction, celle-ci vous sera remise par votre cadre.



Parking

Des places de parking sont disponibles aux abords des services. Il existe également des parkings à vélo.

Retrouvez le plan du CESAME



Gestion des clés

La clé/carte qui vous est remise à votre arrivée, doit impérativement être restituée lors de votre départ de l'établissement.

Très important : merci de signaler toute perte ou vol de clé/ carte magnétique à votre tuteur de stage et à votre cadre puis par un courrier adressé au Directeur des Ressources Matérielles. Adressez-vous ensuite, après validation du cadre, au service serrurerie.



Utilisation du système de Protection du Travailleur Isolé (PTI)

Un guide d'utilisation du PTI est à jour sur la page d'accueil de l'intranet sur le portail qualité (établissement > sécurité et sureté > PTI > guide d'utilisation du PTI) ou en flashant ce QR code.

Retrouvez le guide d'utilisation

Ressources à disposition

En tant que stagiaire, vous avez accès à plusieurs outils et supports d'information pour vous familiariser avec le fonctionnement de l'établissement et accompagner votre intégration :

L'intranet

Plateforme interne, il centralise de nombreuses informations utiles sur la vie de l'établissement, son organisation, ses services et ses actualités.

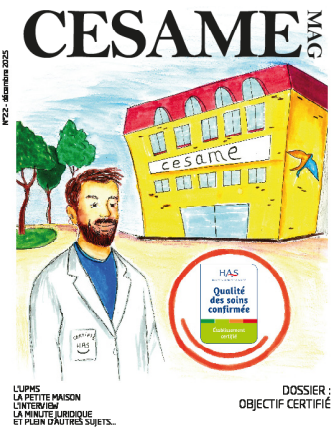
Le portail qualité

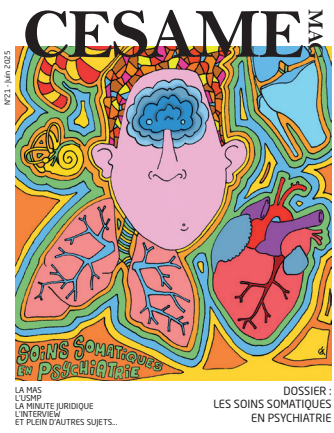
Accessible via l'intranet, en cliquant sur l'onglet « Accès au portail qualité », ce portail vous donne accès à la Gestion Électronique des Documents (GED), aux protocoles, ainsi qu'à différents outils métiers.

Le CESAME MAG

Journal interne de l'établissement, il propose des articles de fond sur :

- les projets et actualités en lien avec les prises en charge ;
- les évènements culturels et l'agenda institutionnel ;
- les initiatives portées par les services.





Le centre de ressources documentaires

Un centre de ressources documentaires est à votre disposition pour accompagner vos recherches, vos formations et votre pratique. Vous y trouverez des revues spécialisées (au format numérique ou papier selon les éditeurs), livres et nombreux documents sur la psychiatrie et de la santé mentale.

Un portail documentaire est accessible depuis la page d'accueil de l'intranet (cf. bouton orange centre de documentation) : il vous permet de réserver des ouvrages, demander des articles. La documentaliste pourra vous proposer des bibliographies personnalisées. Des prêts entre bibliothèques peuvent également être organisés sur demande.

Cet espace est aussi un lieu de travail : vous pouvez l'investir pour vos recherches personnelles ou pour travailler en groupe sur place.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 17h et mercredi de 8h45 à 12h (hors jours fériés)
Documentaliste : Béatrice CHATEAU GAUTIER - ✆ 7805



Et si vous postuliez au CESAME après vos études ?

Vos avantages en tant que professionnel

Les congés
28 jours de Congés Annuels (CA) + 19 jours de Réduction du Temps de Travail (RTT) à temps plein.

Le salaire
Se rapprocher de la direction des ressources humaines ou de la direction des soins pour plus d'informations.

Le CGOS et la complémentaire retraite
En tant qu'agent titulaire, stagiaire ou contractuel, vous pouvez bénéficier des prestations sociales, culturelles et sportives du CGOS.

Mobilité durable
Forfait annuel de 100 à 300 € pour l'usage de transports écologiques ou du covoiturage.

Abonnement transport
Prise en charge partielle des abonnements (bus, train, tram, autocar).

Assistance sociale du personnel
Écoute, orientation et accompagnement personnalisé.

Psychologue du personnel
Pour un soutien psychologique en cas de difficultés liées au travail.

Amicale du personnel
Activités de loisirs, achats groupés, expositions, etc.

Repas et cafétéria
Restaurant du personnel (à des tarifs subventionnés par l'établissement), restaurant Les Petites Écuries et Frigousse Café, tenus en partie par des patients.

Musée
Accessible lors des Journées du Patrimoine ou sur demande.

Salle de sport
Une salle de sport est mise à disposition du personnel.

Comment candidater

- Vous pouvez répondre aux offres publiées sur le site **Mstaff** ou envoyer **une candidature spontanée** : votre CV et votre lettre de motivation seront intégrés à une CVthèque consultée dès qu'un poste se libère.

- Vous recherchez **un emploi d'été** au cours de vos études ? Adressez votre candidature (CV + lettre de motivation) à partir du mois de février en scannant ce Qr code.

Accédez au formulaire de candidature

Le Contrat d'Allocation d'Études (CAE)

Un dispositif spécifique proposé aux étudiants infirmiers en dernière année d'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), pour **préparer votre avenir professionnel au CESAME**.

Qu'est-ce que c'est ?
Une allocation de 7 000 € net, versée en contrepartie d'un engagement de 18 mois à travailler au CESAME après l'obtention du diplôme.

Modalités de versement

- un premier versement de 3 500 € ;
- un deuxième versement de 3 500 € dès l'obtention du diplôme et après avoir travaillé 18 mois au CESAME.

Conditions

- en cas de rupture avant l'engagement : remboursement intégral (sauf raison médicale ou inaptitude) ;
- en cas de départ anticipé : remboursement partiel et non-versement du solde.

Engagements de l'étudiant

- obtenir le diplôme d'État d'infirmier ;
- travailler au CESAME à temps plein pendant 18 mois (ou plus si temps partiel) ;
- informer de tout changement de situation.

Comment candidater ?
Envoyez une lettre de motivation à :
Madame Catherine DERRIEN, directrice des soins
Secrétariat : 02 41 80 79 41

Conseil : postulez dès le printemps de votre 2ème année pour un démarrage à la rentrée.

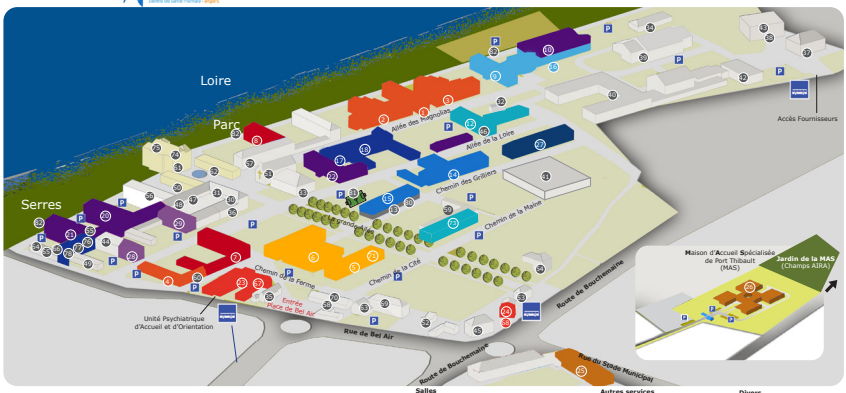
Retrouver le flyer CAE



Plan du site et annuaire des structures

Plan du site

Plan du site de Sainte-Gemmes-sur-Loire



Secteur Maine A
1 Bureaux médicaux
2 UHC - 1*
3 UHC - 2*
4 Centre Jean-Baptiste PUSSIN

Secteur Maine B
5 Bureaux médicaux
6 UHC - 3*
7 UPI

URP - Maine
Centre d'Activités Thérapeutiques - Maine
Département Accueil et Orientation
11 UPAO - Coordination des parcours
12 SIPAD
13 EPIC
14 EMPP - DASM

Département PolyHandicap
15 FAPA / EMAA
16 MAS

Secteur Loire 1
17 Bureaux médicaux
18 UHC*

Secteur Loire 2
19 Bureaux médicaux
20 UHC*

Secteur Loire 3
21 Bureaux médicaux
22 UHC*

Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie (EMGP)
23

Unité de soins Psychiatriques Prolongés (UPP)
URP - Loire
24 Aile 2
25 Aile 3

Centre d'Activités Thérapeutiques - Loire
26

Département de Réhabilitation Psychosociale
28 AIRA
29 ETP

Pharmacie
30

Département de Médecine Polyvalente
31 UPMS

Salles
1 Salle du Conseil de surveillance
2 Salle de la Loire
3 Salle de la Maine
4 Salle Polyvalente
5 Foyer du CESAME
6 Salle Omega
7 Salle Culturelle
8 Salle Musicothérapie
9 Salle Activités Physiques Adaptées
10 Salle DRH
11 Salle Ligérienne
12 Salle Pixelia
13 Salle Cosmos
14 Salle Lilas
15 Salle Gogane

Directions
16 Direction des Soins / Direction des Ressources Matérielles
17 Direction Générale / Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales / Direction des Usagers
18 Direction des Affaires Financières et du Système d'Information

Autres services
19 Accueil-Standard-service admissions-facturation
20 Centre de documentation
21 Maison du feu
22 Magasin Mobilier
23 Cuisine-Self
24 Services Techniques
25 Blanchisserie Confluence
26 Transports / Parc Auto
27 Service espaces verts
28 Service formation permanente
29 Internat
30 Service santé au travail et service social du personnel
31 Reprographie
32 Archives centrales médicales
33 Aumônerie

*UHC = Unité d'Hospitalisation Complète

Divers
34 Chapelle
35 «La petite maison»
36 L'Amicale du personnel
37 CReHPsy
38 Protection Civile
39 HAD St Sauveur
40 Musée du CESAME
41 Restaurant «*Les Petites Ecuries*»
42 Salle d'audience Tribunal Judiciaire
43 MSA
44 Organisations Syndicales
45 Frigousse Café
46 Expertises médicales par Dr QUINTARD, Dr PARRAL, Dr MOUSSELIER
47 City stade
48 Accès au Parc du CESAME

Conception service communication CESAME - septembre 2026

Retrouvez le plan du CESAME

Liste des structures ambulatoires du CESAME implantées sur le département

Psychiatrie Adultes - Adolescents - Enfants



Segré
CMP-CATTP-HDJ
1 chemin du Stade
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
Adultes : 02 41 26 42 60
Enfants : 02 41 26 42 65

Candé Permanence Infirmière au Centre Social de Candé
1 Avenue Firmin Tortiger
49440 Candé
Adultes : 02 41 26 42 60



Saint-Georges-sur-Loire
CMP-CATTP-HDJ
3 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire
Adultes : 02 41 80 77 03
Enfants : 02 41 80 77 17

Chalonnes Permanence Infirmière au CH de la Corniche Angevine (Chalonnes)
13 rue Jean Robin
49290 Chalonnes sur Loire
Adultes : 02 41 80 77 03



Avrillé
CMP-CATTP-HDJ
3 impasse Maryse Bastié
49240 Avrillé
Adultes : 02 41 80 76 55



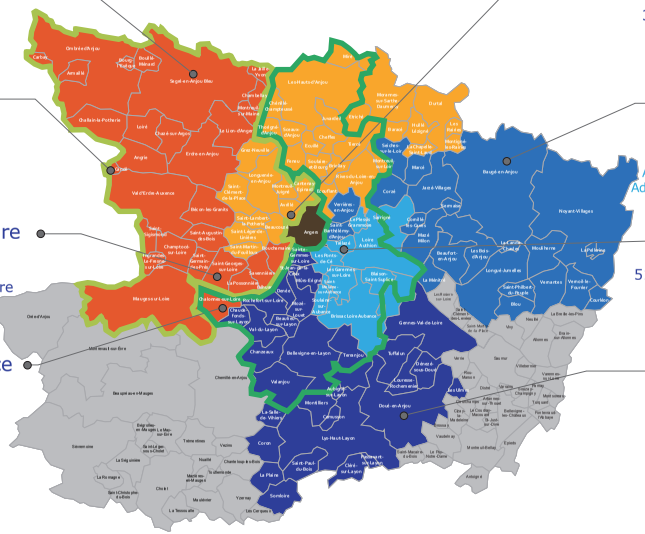
Baugé
CMP-CATTP-HDJ
8 chemin de Rancan
49150 Baugé-en-Anjou
Adultes CMP : 02 41 82 30 82
Adultes CATTP : 02 41 80 81 70



Trélazé
CMP-CATTP
51 avenue Mendès France
49800 Trélazé
Enfants : 02 41 80 76 94



Doué-en-Anjou
CMP-CATTP
94 place René Nicolas
49700 Doué-en-Anjou
Adultes : 02 41 40 37 39



Pôle de psychiatrie adulte Maine
- Secteur Maine A
- Secteur Maine B

Pôle de psychiatrie adulte Loire
- Secteur Loire 1
- Secteur Loire 2
- Secteur Loire 3

Pôle de pédopsychiatrie Roger Misès
- Secteur pédopsychiatrie-Ouest
- Secteur pédopsychiatrie-Est

Territoires des CH de Cholet et de Saumur
- Secteurs 8-9-10

CMP : Centre Médico-Psychologique
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
HDJ : Hôpital de Jour
VAD : Visite A Domicile

Conception service Communication - CESAME - 2 février 2026

cesame
centre de santé mentale • angers

Liste des structures ambulatoires du CESAME implantées sur la ville d'Angers

Psychiatrie Adultes - Adolescents - Enfants



Daviers
CMP-CATTP-HDJ
8 boulevard Daviers
Adultes CMP : 02 41 80 76 41
Adultes CATTP : 02 41 80 76 43



Quémard Blandin
CMP-CATTP
64 bis rue Jeanne Quémard
Adultes : 02 41 80 76 30



Roi René
CMP-CATTP-VAD
7 boulevard du Roi René
Adultes : 02 41 80 76 10



Saint-Léonard
CATTP
2 rue Saint-Léonard
Adultes : 02 41 80 76 86



Orgemont
CMP-CATTP
Carré d'Orgemont, Bâtiment Mayenne
5 rue Papiau de la Verrie
Adultes : 02 41 80 77 12



USBB
(Unité de Soins pour et autour du BéBé)
33 rue de la Charnasserie
Enfants : 02 41 80 75 12



Tosquelles
CMP-CATTP
33 rue de la Charnasserie
Enfants : 02 41 80 76 93



Chagall
CMP-CATTP-HDJ
33 rue de la Charnasserie
Enfants : 02 41 80 77 33



Picasso
CMP-CATTP-HDJ
33 rue de la Charnasserie
Enfants : 02 41 80 76 94



Département de Soins pour Adolescents
(Arthur Rimbaud)
CMP-CATTP-HDJ
25 rue Béclard
Enfants : 02 41 80 76 61



Buttes de Pigeon Lardin de Musset
CMP-CATTP-HDJ-VAD
7 rue Buttes de Pigeon
Adultes : 02 41 80 76 69



Pôle de psychiatrie adulte Maine
- Secteur Maine A
- Secteur Maine B

Pôle de psychiatrie adulte Loire
- Secteur Loire 1
- Secteur Loire 2
- Secteur Loire 3

Pôle de pédopsychiatrie Roger Misès
- Secteur pédopsychiatrie-Ouest
- Secteur pédopsychiatrie-Est
- Département de Soins pour Adolescents

CMP : Centre Médico-Psychologique
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
HDJ : Hôpital de Jour
VAD : Visite À Domicile

Service communication CESAME - 2 février 2026

Notes

Notes

Vous avez des questions :

- **Administratives :**

 Cécile MOREAU

 02 41 80 79 64 (choix n°1)
 drh.stage@ch-cesame-angers.fr

- **Pratiques :**

 - Votre cadre de proximité
 - Votre tuteur de stage

Votre avis compte !

Aidez-nous à améliorer l'accueil et le déroulement des stages au CESAME en répondant à **notre enquête de satisfaction.**

Flashez le QR code ci-dessous pour accéder au questionnaire.

Quelques minutes suffisent, vos réponses sont **anonymes et confidentielles.**

Un grand merci pour votre contribution !

Retrouvez le questionaire

cesame
centre de santé mentale • angers

Conception service communication CESAME - octobre 2026